

L'UE35 structure sa cellule de soutien tpe/pme



La crise, d'origine financière, atteint peu à peu toute l'économie. « *Nous ne lui connaissons pas de précédent équivalent. Mais elle peut s'assimiler à un tsunami et nul ne sait donc en évaluer l'ampleur* », souligne Joël Chéritel.

Un sentiment d'inquiétude envahit le monde économique, fondé sur une cascade de mauvaises nouvelles venant de la sphère financière et sur un accès au crédit plus difficile. Celui-ci se traduit déjà par des demandes de garantie pour financer des trésoreries ; une requête rare jusqu'alors.

Les dirigeants s'inquiètent pour l'activité économique dans son ensemble et, nombre d'entre eux, pour l'activité de leur secteur. Les entreprises vivent des commandes engrangées avant l'automne et se soucient de leur baisse brutale depuis quelques semaines.

Le comité directeur de l'UE35 l'a confirmé fin octobre :

- De nombreux secteurs industriels sont touchés.
- Dans l'automobile, des sous-traitants subissent une baisse de 25 à 30 % d'activité en novembre et le ralentissement des ventes les touche tous. Les distributeurs financent leurs stocks avec difficulté, même si le marché français souffre moins que d'autres.
- L'agro-industrie enregistre une baisse significative, liée à celle connue dans le commerce et la GMS. La baisse des ventes des produits de marque au profit de ceux à MDD et de premiers prix se confirme.
- Les services aux entreprises sont touchés de façon variable. Certaines activités déployées en région retournent sur la région parisienne. L'intérim breton perd 5 points, moitié moins que la moyenne nationale.
- Les conseils, avocats et notaires connaissent une transformation rapide de leur activité. Les transactions immobilières chutent de 25 à 30 % !
- Dans le bâtiment et les TP, l'inquiétude est renforcée par le retard des collectivités à mettre en œuvre leurs programmes d'investissement. L'activité "résidentiel neuf" baisse fortement, en lien direct avec la promotion immobilière.
- Comparé à d'autres régions, l'ensemble des banques bretonnes est moins touché par les fluctuations boursières et conserve un niveau de capitalisation satisfaisant.
- La crise touche certaines collectivités locales et territoriales. Or, elles sont en général d'importants donneurs d'ordre, notamment en matière de construction et de TP.

« *Les mesures gouvernementales nous semblent bonnes. Elles recréent de la confiance entre les acteurs financiers, notamment en permettant à Oséo de garantir les prêts bancaires. De plus, elles drainent des flux financiers, issus des livrets d'épargne populaire, vers les PME. Enfin, les cellules de vigilance mises en place dans les régions et les départements sont de bonnes décisions pour rétablir ou maintenir la confiance.*

Les assureurs crédits ont un rôle important à jouer. Nous espérons que les garanties apportées par la Caisse centrale d'assurance

leur permettra de maintenir les encours des entreprises.

Le 6 novembre, devant les élus du Conseil général, le président de l'UE35 déclarait :

« *Nous avons des raisons d'espérer, car les entreprises sont globalement saines, avec de bons bilans et des projets. Tout doit être mis en oeuvre pour leur permettre de les réaliser. Le monde ne va pas s'arrêter de marcher ! Il appartient à chaque acteur politique et économique de véhiculer des messages positifs. L'optimisme aussi est contagieux !*

Face à des marchés mondiaux, le maximum doit être fait pour encourager nos entreprises en conquérir et innover. Mais les spécificités françaises freineront leur redémarrage. Nos charges pèsent très lourd, comparées à l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis... Et, la flexibilité française se concrétise trop peu dans les faits. Nous ne pourrons pas faire l'économie de traiter ces sujets à l'issue de la crise.

Les élus politiques sont également des messagers de la confiance ! Ils contribueront à entrevoir un avenir plus serein en expliquant qu'ils maintiennent les projets annoncés et en envisagent d'autres.

Les entreprises affrontent une crise de confiance, avec ses conséquences économiques et ses doutes. Elles ont besoin de financement pour maintenir leur compétitivité, développer des projets, trouver des relais de croissance, aller à l'international...

Les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics autour des préfets avec Oséo, la Banque de France, la Caisse des dépôts devront permettre aux banques de gérer raisonnablement leurs risques tout en évitant de bloquer le système.

Il est trop tôt pour en juger, car les problèmes à traiter s'étaleront sur plusieurs mois. Mais les organismes financiers portent une lourde responsabilité dans la crise que nous traversons. Ils doivent retrouver leur place en accompagnant le redémarrage économique indispensable dans ces prochains mois.»

La Commission départementale de financement de l'économie (CDFE) s'est réunie pour la première fois le 6 novembre. L'UE a participé à sa création. A l'invitation du préfet, y participent le trésorier payeur général, les directeurs de la Banque de France, la Caisse des dépôts, la Sfac, la Drire, la DDTEFP et des principales banques de la place. Elle examinera chaque mercredi les conditions d'accès des PME au crédit et fera le bilan de la situation économique et financière dans le département.

L'UE35 constitue sa cellule de soutien tpe/pme. Au plus près des attentes de ses adhérents, l'UE35 relaie les dossiers des entreprises en situation difficile et les représente au sein de la CDFE. Sa cellule de soutien se structurera selon les besoins exprimés par ses adhérents.

Elle publie une lettre d'information électronique en fonction des informations utiles à diffuser. Chaque envoi relaie les informations nationales, régionales et départementales sur le sujet.

